

BUDGETS PRIMITIFS 2020

NOTE DE PRESENTATION

Le budget primitif 2020 a été établi conformément aux orientations budgétaires approuvées lors du Conseil Communautaire du 6 décembre 2019.

Ce débat a permis de présenter les grandes tendances 2020, et les nombreuses contraintes financières (suppression de la taxe d'habitation, réduction de compensation d'allègement de fiscalité ...), nécessitent de bien hiérarchiser les priorités intercommunales de la CCPI. Il a posé les bases à partir desquelles le budget a pu être construit, à savoir :

- ❖ une fiscalité maîtrisée,
- ❖ des dépenses de fonctionnement contenues au regard des services rendus,
- ❖ limitation du recours à l'emprunt pour stabiliser les frais financiers,
- ❖ des dépenses de personnel maîtrisées,
- ❖ une reconduction des subventions aux associations,
- ❖ une poursuite de la mise en œuvre des investissements prévus, Skate Park et un parcours de Street Workout à Issoudun, l'installation d'une main courante au stade d'honneur de Reuilly, la mise en place du portail numérique scolaire des Bordes et Reuilly, des travaux de voiries....

Ainsi en dépit des nombreux impacts de la crise et de la baisse drastique des dotations, **2020** sera à nouveau une année utile pour le bassin de vie du Pays d'Issoudun avec des projets significatifs dans les domaines de l'aménagement urbain, socio-culturels, sportifs et du patrimoine.

LES CHIFFRES A RETENIR POUR 2020

Maintien des taux d'imposition des taxes locales pour la 11^{ème} année consécutive

Une masse salariale maîtrisée à 4,73 M€

Limitation du recours à l'emprunt

2,18 M€ de dépenses d'équipements.

Pour l'exercice 2020, l'équilibre agrégé des trois budgets s'établit en dépenses et en recettes à 29 984 855€ répartis comme suit :

Libellés	Investissement	Fonctionnement	Total des Prévisions
1) BUDGET GENERAL	3 779 630€	12 909 215€	16 688 845€
2) BUDGETS ANNEXES			
- Déchets ménagers	202 000€	2 029 300€	2 231 300€
- Lotissement commerciaux	4 130 355€	6 934 355€	11 064 710€
Ensemble budget CCPI	8 111 985€	21 872 870€	29 984 855€

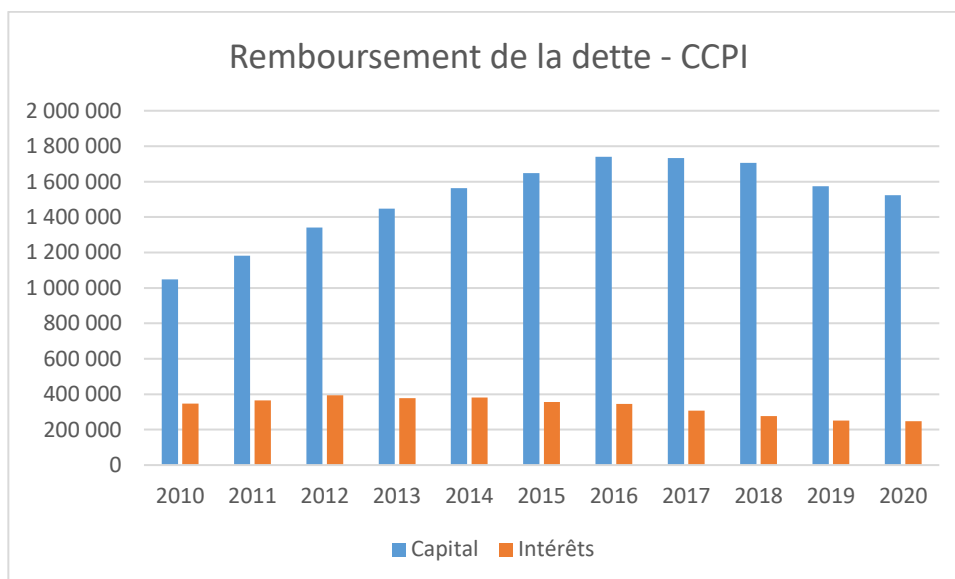
1) BUDGET GENERAL

1) En matière de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à un montant global de 12 909 215€.

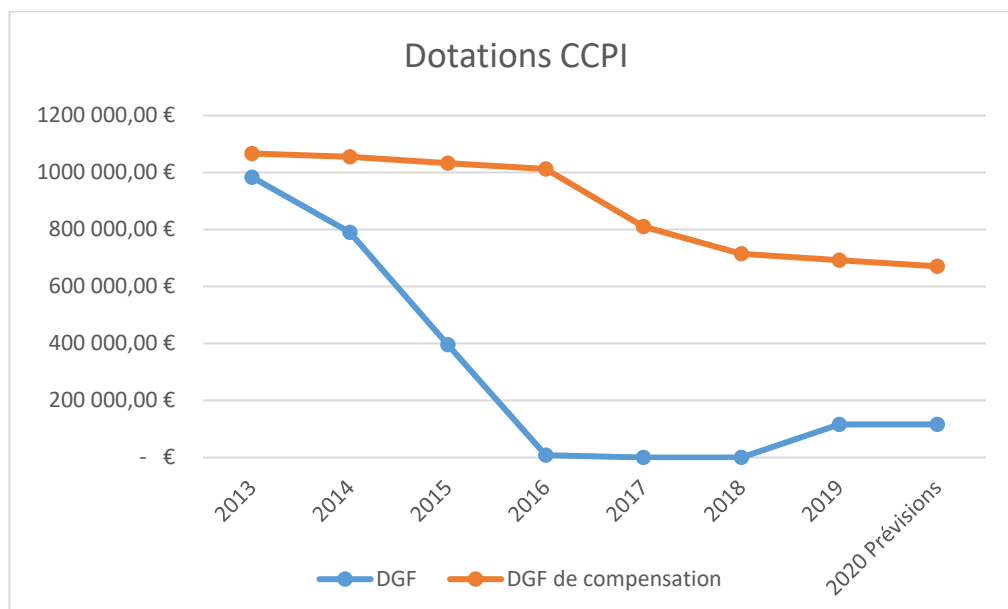
➤ **Les dépenses**

Il est important de souligner que le volume total des dépenses de fonctionnement est en légère augmentation (+0,74%) par rapport au BP 2019, en raison de notre volonté permanente d'économie, de maîtrise des charges de gestion et de la masse salariale. La limitation à l'emprunt permet de stabiliser les frais financiers à 270 000€ en 2020 soit -40k€ par rapport à 2019 et -50k€ par rapport à 2018.



➤ Les recettes

Le budget prend en compte une DGF Intercommunale de l'Etat (+116k€). S'agissant du produit fiscal, l'option retenue est +1,8% sur le produit des quatre taxes, devant se traduire par un maintien des taux d'imposition des taxes communales en 2020.



2) En matière d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à un montant global de 3 779 630€.

	OPERATIONS RELLES ET D'ORDRE	BP 2020
20	Etudes	10 000€
204	Subventions d'équipement	32 516€
21	Matériels	361 571€
23	Travaux en cours	1 775 543€
020	Dépenses imprévues	0€
16	Emprunts	1 500 000€
041	Opérations d'ordre	100 000€
	TOTAL DES DEPENSES	3 779 630€
13	Subventions d'investissement	416 000€
16	Emprunts	1 200 000€
10222	FCTVA	380 000€
024	Autre	0€
021-04.	Opérations d'ordre	1 783 630€
	TOTAL DES RECETTES	3 779 630€

Concernant les dépenses, le programme d'équipement global (travaux + acquisitions) s'établit à **2 179 630€** alors que le remboursement en capital des emprunts est estimé à **1 500 000€**.

En matière de recettes, l'autofinancement global (prélèvement sur le fonctionnement + amortissements + subventions + FCTVA) s'élève à **2 579 630€** soit **68,25%** de l'ensemble des recettes, garant des équilibres budgétaires futurs. Ceci permet de limiter le recours à l'emprunt qui s'inscrit à hauteur de **1 200 000€**, avec une charge dimensionnée à la capacité financière globale de la CCPI.

➡ Un ensemble d'investissements privilégiant les politiques territoriales et patrimoniales de la Communauté

Concernant les dépenses d'équipement, elles s'élèvent à 2 179 360€ au BP 2020. Ce budget se répartit principalement dans quatre secteurs d'intervention de la Communauté :

❖ L'aménagement urbain et rural

- Divers travaux d'aménagements urbains (notamment rue des Capucins, 2e tranche de la rue de la Limoise...) et d'espaces verts à Issoudun pour un montant global de 730 000 €,
- Un ensemble de travaux de voirie communautaire (aménagements, enfouissements de réseaux) avec une enveloppe globale de 307 943 € (à Reuilly, Diou, Sainte-Lizaigne, Saint-Ambroix, Paudy et Chezal- Benoit),

❖ L'éducation

- Equipement et remplacement de matériels informatiques dans diverses écoles communautaires (Reuilly, Chezal-Benoît, Paudy, Issoudun) pour 62 271€,
- Remplacement de mobiliers dans diverses écoles de la CCPI pour une somme de 33 300€ (Issoudun, Reuilly, Sainte Lizaigne),
- Mise en place du portail numérique scolaire pour les services périscolaires des Bordes et Reuilly pour un montant de 24 000€.

❖ Les équipements sportifs et de loisirs

- Aménagement de nouveaux vestiaires pour l'association ACCB d'Issoudun,
- Création d'un nouveau Skate Park et d'un parcours de Street Workout à Issoudun pour 230 000€,
- Installation d'une main courante au stade d'honneur de Reuilly pour 19 600€,

❖ **Fonds de concours communautaires**

- Versement d'un fonds de concours communautaire de 8 440€ à la commune de Migny pour l'aménagement d'un logement communal,
- Versement d'un fonds de concours communautaire de 56 152€ pour la commune de Ségry, pour l'aménagement de la Maison des Associations.

2) BUDGET ANNEXE – DECHETS MENAGERS

Ce budget s'équilibre globalement à un montant total de **2 231 300 €**.

La section d'exploitation s'élève à **2 029 300 €** et comporte l'ensemble des crédits nécessaires au fonctionnement du service de collecte et de traitement.

La section d'investissement s'équilibre à **202 000 €** permettant de financer à la déchetterie d'Issoudun l'acquisition de nouveaux matériels comme des portes basculantes pour le dépôt des déchets ou encore la mise en place de dalles de béton sous les caissons.

3) BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENTS COMMERCIAUX

Ce budget annexe Lotissement, comprend la zone d'activités des Coinchettes d'Issoudun et à partir du budget 2020 l'extension de la zone industrielle d'Issoudun.

Ce budget s'équilibre à un montant total de **11 064 710 €** hors taxes.

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **6 934 355 €**, dont 3 204 000 € de mouvements réels.

La section d'investissement, destinée principalement à la gestion des stocks des terrains à vendre, s'équilibre à un montant de **4 130 355 €** (dont 600 000€ de mouvements réels).